

Le chantier des Jardins de la Pâla a été officiellement lancé hier matin. Zoom sur un projet titanesque

Un nouveau pôle bullois se profile

« MAUD TORNARE

Aménagement » A Bulle, le site de l'ancien arsenal va renaître en Jardins de la Pâla. A l'ouest de la ville, ce futur quartier abritera, dès 2020, près de 400 logements, des commerces et même un hôtel. Hier matin, la pose de la première pierre est venue marquer le démarrage officiel de ce chantier titanesque, présenté comme l'un des plus grands de Suisse. «Jusqu'à 300 ouvriers travailleront au plus fort des travaux», indique Xavier Jeanneret, directeur général d'Urban Project, la société genevoise mandatée pour piloter le projet dont le coût global s'élève à plus de 200 millions de francs.



«L'idée est de promouvoir l'histoire de cette halle, d'en faire un lieu de visite pour les touristes»

Jean-Bernard Buchs

Lancée il y a dix ans, la réhabilitation de l'ancien site militaire avait pourtant failli finir en naufrage. Le projet a été remis à flot en 2014 par City West SA qui a racheté l'arsenal au promoteur Michel Cailleau. «Une reprise lourde de responsabilités. Il a fallu couvrir les créances et terminer les chantiers en cours», a souligné dans

FUTUR QUARTIER DES JARDINS DE LA PÂLA

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| 1. La maison du projet | 3. Les immeubles rénovés (38 appartements et 4 lofts) | 5. Un parc de 27 000 m ² |
| 2. Trois nouveaux immeubles (150 logements et commerces) | 4. Six nouveaux immeubles (160 appartements) | 6. Un hôtel (120 chambres) |
| | | 7. La halle Landi |



LIB/VR | Source et image de synthèse: Urban Project SA

son discours Jean-Louis Toffel, l'un des administrateurs de City West.

Pas une cité-dortoir

Trois bureaux d'architectes, un bullois, un tessinois et un genevois, ont été mandatés pour repenser l'entier du site qui couvre une surface de 65 000 m². Prévu pour héberger 800 habitants, le futur quartier abritera en tout 389 logements en location ou en propriété par étages (PPE). Trois nouveaux immeubles feront face à la rue de Vevey et accueilleront 150 logements ainsi que des commerces au rez-de-chaussée. Le reste des appar-

tements est réparti dans six autres immeubles résidentiels et dans les deux bâtiments du site déjà rénovés. Un hôtel trois étoiles, doté de 120 chambres et d'un restaurant, est également prévu.

La construction de ce nouveau quartier intervient alors que l'offre de logements est déjà pléthorique en ville de Bulle où les immeubles poussent comme des champignons. Présentés comme le nouveau pôle bullois, les Jardins de la Pâla n'arrivent-ils pas un poil trop tard? En charge de la commercialisation des logements, Jean-Louis Toffel se dit «confiant mais aussi

conscient que le marché a changé». «Les Jardins de la Pâla ne seront pas une cité-dortoir de plus. Nous voulons offrir aux gens un véritable lieu de vie intergénérationnel. Avec ce projet, nous nous différencions de la concurrence en apportant quelque chose de nouveau», ajoute l'administrateur.

Situés dans le bâtiment rénové au centre du quartier, les quarante logements en PPE déjà disponibles ont tous trouvé preneurs. De même que les quatre lofts qui seront construits dans un volume qui abritait autrefois des ateliers mécaniques. «Les nuisances dues au chantier ac-

tuel n'ont pas découragé les gens de venir s'installer ici. Cela témoigne de l'attrait du lieu», souligne Jean-Bernard Buchs, également administrateur de City West SA.

Nouvelle vie pour la halle

Parmi les atouts du futur quartier, son côté «vert» est abondamment mis en avant. Les bâtiments évolueront au cœur d'un parc de 27 000 m², traversé par la voie verte communale qui reliera le quartier à la gare de Bulle. Bannies en surface, les voitures trouveront leur place dans des parkings souterrains. Autre aspect mis en avant: les

appartements seront équipés d'un système de domotique qui permet de contrôler certains paramètres du logement depuis son smartphone.

Décrite comme l'âme du quartier, son phare, la halle Landi retrouvera une seconde jeunesse. Construit en 1939 pour l'exposition nationale de Zurich, ce bâtiment atypique a ensuite servi de salle de gymnastique avant de débarquer à Bulle sur le site de l'arsenal où la halle fut utilisée comme entrepôt par l'armée.

Rebaptisé Halle de la Pâla, ce bâtiment protégé d'une surface de 4000 m² aura plusieurs affectations. Le rez-de-chaussée sera dédié à la vente de produits du terroir local tandis que le premier étage pourrait accueillir des activités culturelles. Un restaurant devrait également voir le jour au deuxième étage. «L'idée est aussi de promouvoir l'histoire de cette halle, d'en faire un lieu de visite pour les touristes», imagine Jean-Bernard Buchs.

Un autre quartier en vue

Prévu pour 2020, l'aboutissement de ce chantier ne marquera pas pour autant la fin du développement dans ce secteur. Dans la continuité des Jardins de la Pâla, un autre quartier se profile déjà au nord de celui-ci. Baptisée La Pâla, la future zone d'habitation pourrait accueillir entre 500 à 600 logements à l'horizon 2030-2035. Initialement prévue dans les Jardins de la Pâla, la construction d'une nouvelle école primaire est, elle aussi, envisagée dans ce secteur.

La zone est également vouée à devenir une vitrine économique pour des start-up et des sociétés à haute valeur ajoutée. «Le but est de développer l'emploi à Bulle», indique Jean-Bernard Buchs, à la tête de MBV Quintessence, la société qui pilotera le projet. Associée au projet, la commune de Bulle lancera officiellement un mandat d'études parallèles (MEP) le 27 avril prochain. »

Quarante amateurs retenus pour le Ranz

Fête des vigneron » La première audition pour le rôle de soliste a eu lieu mercredi. Professionnels écartés.

La sélection du ou des futurs solistes ténors qui interprétera, ou interpréteront, le *Ranz des vaches* à la Fête des vigneron 2019 va bon train. La première audition a eu lieu mercredi à l'écart des médias, aux Colombettes, à Vuadens – ces *Kolonbètè* évoquées dans le *Ranz*. Une quarantaine de candidats y ont pris part.

«Le casting a été mené avec grand sérieux. Les candidats ont été entendus à l'aveugle, pendant que d'autres juges examinaient leur attitude. Tout s'est très bien passé», commente François Muri-sier, président du Conseil artistique de la fête. Mais pas d'élus pour le moment: «Nous devons encore

comptabiliser les résultats, pour déterminer quels candidats pourront se présenter à la deuxième audition.» Le lieu et la date prévus ne sont pas communiqués.

Combien de dossiers déposés, après l'annonce publiée à la fin février? «Une bonne nonantaine», indique François Muri-sier, qui a signé lui-même le courrier envoyé aux postulants non retenus. «Les critères suivants ont été pris en compte: origine, profession, âge, parcours musical, adéquation avec le rôle, disponibilités», indique le courrier.

Suit une petite phrase: «La priorité a été donnée aux chanteurs amateurs.» Les organisateurs de la fête avaient pourtant publié une annonce très sobre qui laissait volontairement la porte ouverte aux professionnels de tous horizons. «Oui! Et ce n'est pas un revirement.

Il y a eu beaucoup de bons dossiers d'amateurs comme de professionnels. Le nombre de dossier d'amateurs était suffisant pour qu'on leur donne la priorité. Dans l'esprit, le rôle est plutôt tenu par un amateur qui a un lien avec le milieu agricole», commente le président du Conseil artistique, en relevant que la procédure n'a donné lieu à aucune plainte.

Le choix a néanmoins surpris plus d'un professionnel. Dont Carol Rich: «Je ne suis pas déçue. Je savais que je n'avais aucune chance et je respecte le choix du comité. Dommage que les professionnels n'aient pas eu leur chance. Les organisateurs auraient dû être plus transparents», estime la Fribourgeoise. Cette dernière ne crie pas au sexisme, même si sa candidature féminine a, souligne-t-elle, reçu «un énorme soutien»: «Cela a

peut-être gêné le comité. Mais j'ignore si d'autres candidates ont été sélectionnées.»

«Nous n'avons pas retenu de candidature féminine, en effet. Mais n'y voyez rien contre les femmes», répond François Muri-sier. «L'annonce parlait clairement de «ténor», donc d'un homme. Une femme ténor, ça n'existe pas. Même une contralto n'a pas la tessiture et le timbre pour bien s'harmoniser avec des ténors.»

Carol Rich s'inscrit en faux: «Je chante le *Ranz* comme Bernard Romanens, ni plus haut, ni plus bas. Donc ça existe!» glisse la chanteuse. «Mais la vie continue!» poursuit-elle. Une vie de *Ranz*, d'ailleurs: Carol Rich devrait en effet interpréter le chant mythique avec les Chœurs de France, en guise de bonus sur son album qui sortira cet été. » STÉPHANE SANCHEZ

Un complexe immobilier densifie le village de Botterens

Aménagement » La population du village de Botterens pourrait fortement croître dans un avenir proche. En cause, la mise à l'enquête, hier dans la *Feuille officielle*, d'un complexe immobilier. Il prévoit 22 appartements familiaux groupés en terrasses et répartis entre quatre bâtiments. Il s'agit d'un lotissement important pour cette commune de 580 habitants qui inclut aussi le village de Villarbény.

L'ensemble se situe sur une parcelle de 5300 m². «C'est le dernier grand terrain à bâtir. Après, il ne restera que deux ou trois parcelles entre 800 et 1000 m²», explique le syndic Dominique Macheret. Pour l'élu, ces nouvelles constructions devraient occasionner peu de désagréments pour la commune: «Au niveau des routes, nous avons veillé à réduire l'impact en répartissant les accès entre le chemin de Châtel et la route Vers-l'Eglise.» Dominique Macheret ajoute que la commune s'est impliquée pour que le complexe s'intègre au mieux dans le paysage. «Nous avons demandé que des teintes naturelles comme le gris ou le beige recouvrent les façades. L'architecte a joué le jeu. Il y aura aussi beaucoup de végétation autour», poursuit-il avec satisfaction. » CHARLES GRANDJEAN